

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## nditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 064349

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8676

Société : 71364

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Fariss Tamou

Date de naissance : 13.10.1969

Adresse : Hay Angri t Rue 27 N° 284 Casablanca

Tél. : 0663147914

Total des frais engagés : Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Laila IRAQI  
Dermatologue Venereologue  
234, Bd. Témara M'saïah  
Hay MLY Abdellah Ain Chock  
Casablanca

Date de consultation : 17/05/2021

Nom et prénom du malade : KETTAR NADA

Age : 25 ans

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Ongle incarnis Sinus

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 20 MAI 2021

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS  
ACCUEIL  
R

Docteur Laila IRAQI  
Dermatologue Venereologue  
234, Bd. Témara M'saïah  
Hay MLY Abdellah Ain Chock  
Casablanca

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
17-04-2021	Séj. Lolla IF Dermatologie 23/04/2021 Tempora 23/04/2021 Abdellah 22/04/2021 S 82.03	2 FODH	g salut	Docteur Lalla IF Dermatologue - Le Marocain 284 Bd Jemaa M'sallah Mly Abdellah Ain Chokh 2250 52 03 - Casablanca
24.04.2021	10/04/2021 Dermatologie 23/04/2021 Abdellah 22/04/2021 S 82.03	2 FODH	g salut	Docteur Lalla IF Dermatologue - Le Marocain 284 Bd Jemaa M'sallah Mly Abdellah Ain Chokh 2250 52 03 - Casablanca

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	29/04/2021	422
	26/04/2021	370

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	19.04.21	143 DH	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

LOT: 0050  
PER: 10-22  
PPC: 26,00 DH

www.pmpbiopharmmed.com

LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

12.21

الدكتورة ليلى عراقي

لليلة

PPV: 138,30 DH  
LOT: 644932  
PER: 04/22

Chirurgie de la peau

Cosmétologie - Allergologie

Epilation Laser

Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd  
de Casablanca

Casablanca, le

34,70

جامعي

PPV: 138,30 DH  
LOT: 644932  
PER: 04/22



① Dermasept Spray

docteur Laila  
234-Bd Temara M'salah  
Hay Mly 7022 50 82 33 Casablanca

les soins locaux

② Septogerm 15 pomade

dois un l'oreille malade

malade

③ Compresse stérile (petite taille)

locaux

④ Sparadrap 14 le soins

unagederm (petit nadel)

⑤ S. cat 20 3M 10 le matin ame raga

الغرب في رمضان

05 22 50 82 83

شارع تمارا - رقم 234 - الطابق الأول - المصلى - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء

Boulevard Temara - N° 234 - 1<sup>er</sup> étage Hay Moulay Abdellah M'salah Aïn Chok - Casablanca

⑥ Augmentez l'efficacité de la thérapie.

**Docteur Laila IRAI**  
Dermatologue - Vénérologue  
234, Bd. Temara M'salah  
Hay Mly Abdellah Aïn Chock  
Tél: 05 22 55 77 77  
Casablanca

**Docteur Laila IRAI**  
Dermatologue - Vénérologue  
234, Bd. Temara M'salah  
Hay Mly Abdellah Aïn Chock  
Tél: 05 22 55 77 77  
Casablanca

**S.V.**

192, Rue 22  
Hay Mly  
Tél: 05 22 55 33 50

192, Rue 22  
Hay Mly  
Tél: 05 22 55 33 50

422,00

2



# Docteur Laila IRAQI

Dermatologue - Vénérologue  
Spécialiste

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux  
Maladies Sexuellement Transmissibles

Chirurgie de la peau  
Cosmétologie - Allergologie  
Epilation Laser  
Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd  
de Casablanca

الدكتورة ليلى عراقي

الأمراض الجلدية - الأمراض التنايسية

اختصاصية

في أمراض الجلد الأضافر والشعر

الأمراض التنايسية جراحة الجلد

طب التجميل والحساسية

إزالة الشعر بالليزر

ملحقة سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي

بن رشد بالبيضاء

Casablanca, le

21/04/84

البيضاء، في

Dr. Laila

Mme Kettab Nada

①

Demande Soo CP

Uncl son Jem ai debarqué des  
Aujou d' hier

SA

Docteur Laila IRAQI  
Dermatologue - Vénérologue  
34 Bd. Temara M'salah  
Bld. Abdellah Ain Chok  
CP 22 50 82 83 - Casablanca



05 22 50 82 83

شارع تمارا - رقم 234 - الطابق الأول - المصلى - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء

Boulevard Temara - N° 234 - 1er étage Hay Moullat M'salah Ain Chok - Casablanca

# Docteur Laila IRAQI

Dermatologue - Vénérologue  
Spécialiste

Maladies de la peau, des Ongles et des Cheveux  
Maladies Sexuellement Transmissibles  
Chirurgie de la peau  
Cosmétologie - Allergologie  
Epilation Laser  
Ancienne Attachée du CHU Ibn Rochd  
de Casablanca



# الدكتورة ليلى عراقي

الأمراض الجلدية - الأمراض التنسالية

اختصاصية

في أمراض الجلد الأضافر والشعر

الأمراض التنسالية جراحة الجلد

طب التجميل والحساسية

إزالة الشعر بالليزر

ملحقة سابقاً بالمركز الاستشفائي الجامعي

بن رشد بالبيضاء

Casablanca, le 17.04.2011

Mme Kettoub Madou

① glycémie

de jeun

HglyDose

Docteur Laila IRAQI

Dermatologue - Vénérologue

224, Bd. Temara M'salah  
Hay M'Y Abdellah Aïn Chock  
Tél : 05 22 50 82 83 - Casablanca



☎ 05 22 50 82 83

شارع تمارة - رقم 234 - الطابق الأول - المصلى - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء

Boulevard Temara - N° 234 - 1<sup>er</sup> étage Hay Moulay M'salah Aïn Chok - Casablanca

**NOTE D'HONORAIRES**

FACTURE A MLLE KETTAB NADA  
DATE 17/04/2021  
FACTURE N° 274 319

Nomenclature	Cotation	
HbA1c..... Glycémie à jeun.....	B 100 B 30	
	Total B :	130
Total Dossier (dhs) :		143,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent Quarante-Trois Dirhams.





**MLLE KETTAB NADA**

Dossier N° : 4143K27N9  
Prescripteur Dr.LAILA IRAQI

Date de prélèvement : 17/04/2021

Compte rendu d'analyses

VN

Antériorités

BIOCHIMIE

HbA1c.....	5.4	%	4 - 6
(HPLC)			
Interprétation :			
- Sujet normo glycémique : 4 à 6 %			
- Sujet diabétique équilibré : objectif ciblé autour de 6.5 %			
- Diabète mal équilibré : >8.5 %			
Glycémie à jeun.....	1	g/l	0.70 - 1.15

